

Portrait de l'organisation de l'Église catholique et de ses paroisses dans le territoire des M.R.C. de Charlevoix



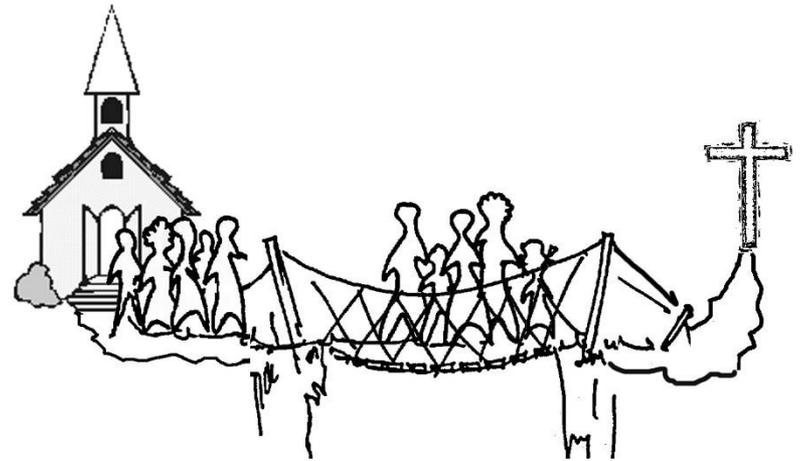
ECQ, Département des fabriques
5 mai 2016

Plan de la présentation

1. Mission de l'Église et des paroisses
2. Regard de l'organisation des paroisses dans Charlevoix
3. Regard sur les fabriques
4. Parc immobilier paroissial
5. Partenariat
6. Conclusion

1

La Mission de l'Église et de ses paroisses



La charité du Christ nous presse

- Septembre 2011: **Cadre de référence pour les réaménagements pastoraux**
- Assurer la Mission première de l'Église centrée sur l'activité missionnaire et charitable
- Instaurer une approche de communion, de coopération et de solidarité entre les communautés chrétiennes locales qui sont liées les unes aux autres dans l'activité pastorale.

La charité du Christ nous presse

- **Conséquemment:**

- > Les choix d'organisation sont orientés sur l'Annonce et la transmission de la foi;

- > Avec la mise en place d'une seule paroisse par territoire pastoral pour assurer une meilleure cohésion pastorale et administrative;

- Mise en place des équipes d'animation locales

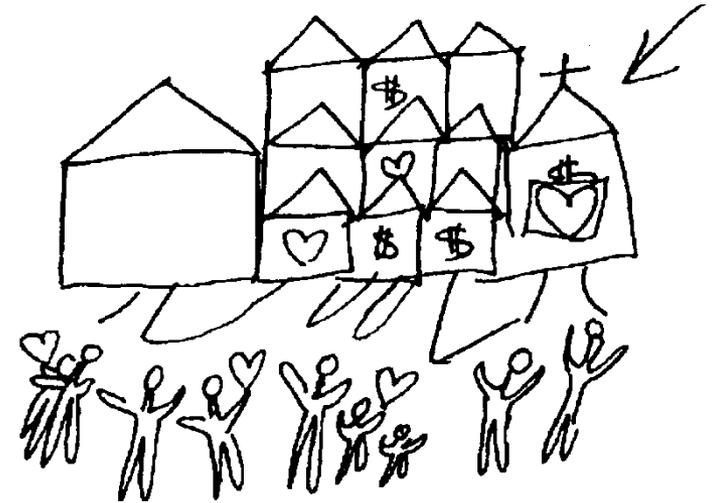
- Remodelage des territoires paroissiaux avec diminution du nombre de fabriques

Mission de l'Église

- L'organisation paroissiale et ses services sont en profonde mutation :
 - Elle est davantage axée sur l'évangélisation (*enseignement, accompagnement*) et la prise en charge. (*Mission Nouvelle Évangélisation 2005, La Charité du Christ nous presse, 2011*)
 - L'environnement social et économique n'est plus le même, ce qui pose de nouveaux défis pastoraux.
 - Ses ressources humaines et financières sont limitées.
 - Elle compte sur le bénévolat et les dons.

2

Regard sur l'organisation pastorale des paroisses



Le portrait dans Charlevoix

- En 2016, il y a 18 communautés paroissiales catholiques desservant 29 150 personnes
 - Chaque paroisse compte entre 20 et 100 bénévoles pour son organisation
- Présence de communautés religieuses :
 - Petites Franciscaines de Marie
 - Petits frères de la Croix

Le portrait dans Charlevoix *(suite)*

Accompagnement pastoral pour deux communions de communautés

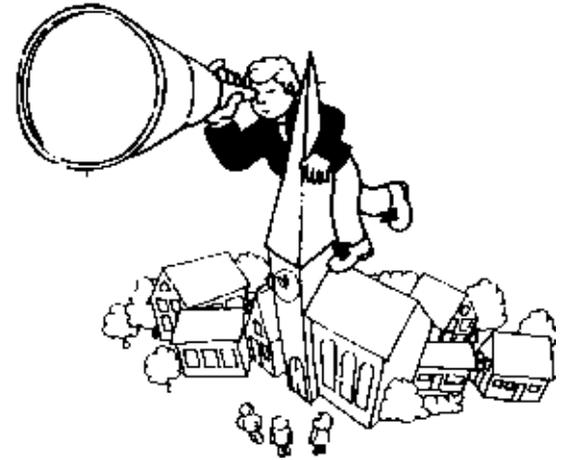
- Deux équipes pastorales (une par unité) desservant les paroisses :
 - 2 curés, 3 vicaires, 1 agente de pastorale, 7 diacres
 - En 2018, les équipes devraient être normalement maintenues.
- Pour chaque paroisse actuelle, devenant en 2017 une communauté locale, une équipe d'animation locale (ÉAL) et un comité de consultation et d'organisation locale.

Activités de concertation et de planification

- Pour chaque Communion de communautés (CC)
 - Un comité de transition
 - Un comité d'orientation pastorale composé d'un représentant de chacune des ÉAL et des prêtres.
- Le diocèse accompagne les paroisses et les unités par :
 - La Région pastorale Rive-Sud avec une équipe de 2 agentes
 - Les cinq services diocésains

3

Regard sur les fabriques de paroisse



Portrait des fabriques (*suite*)

- Les fabriques gèrent :
 - Les ressources pour les **activités régulières de la paroisse et ses communautés** locales,
 - les investissements requis par l'usage et la conservation
 - **des immeubles,**
 - **des biens meubles,**
 - **des archives.**
 - le service du **cimetière**

Le portrait dans Charlevoix

En 2017, les 18 paroisses actuelles sont regroupées en 2 paroisses :

1- Charlevoix-Est (Saint-Laurent de Charlevoix)

2- Charlevoix-Ouest (Saint-François-d'Assise)

Création de corporations de cimetières

PAROISSES	POPULATION
Charlevoix-Est (16 700)	
Saint-Firmin à Baie-Sainte-Catherine	180
Saint-Philippe à Clermont	3000
Saint-Étienne à La Malbaie	7700
Notre-Dame-des-Monts	850
Le Sacré-Cœur-de-Jésus (Pointe-au-Pic)	940
Sainte-Agnès	300
Saint-Aimé à Saint-Aimé-des-Lacs	1000
Saint-Fidèle	980
Saint-Irénée	550
Saint-Siméon	1200
Charlevoix-Ouest (13 440)	
Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Baie Saint-Paul	7500
L'Assomption-de-la-Vierge-Marie, Les Éboulements	1150
Sainte-François-Xavier à Petite-Rivière-Saint-François	750
Saint-Bernard	510
Saint-Hilarion	1220
Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-la-Rive	190
Saint-Louis	635
Saint-Urbain	1485

Portrait financier des fabriques

- Au plan des résultats financiers pour l'ensemble du territoire:
 - Charlevoix-Est (10 paroisses)

	2011	2015
REVENUS	945 760\$	770 704 \$
DÉPENSES	930 667 \$	870 906 \$
3 déficits consécutifs	15 093\$	- 100 202 \$

- *Tendance de diminution des revenus de dons*

- Charlevoix-Ouest (8 paroisses)

	2011	2015
REVENUS	1 038 855 \$	1 157 366 \$
DÉPENSES	1 162 766 \$	1 153 719 \$
3 déficits en 5 ans	-123 911 \$	3 647 \$

- *Tendance de diminution des revenus de dons*

Portrait financier des fabriques *(suite)*

- Au plan de l'avoir financier (appelée communément réserve):

- **Charlevoix-Est** (10 paroisses)

2011	2015
965 159\$	540 218 \$

- *670 000 \$ d'investissements en 5 ans avec 300 000 \$ de subventions*

- **Charlevoix-Ouest** (8 paroisses)

2011	2015
624 903 \$	687 651 \$

- *623 000 \$ d'investissements en 5 ans avec 200 000 \$ de subventions.*

- Cette réserve constitue les seules liquidités dont disposent les fabriques pour opérer normalement et pour faire face aux imprévus souvent liés au parc immobilier et aux investissements requis pour le maintenir en bon état.

Portrait des fabriques (*suite*)

- Cette précarité pour les fabriques, propriétaires d'un parc immobilier important, est accentuée:
 - ❑ En vertu des lois et règlements en vigueur (*ex. Régie du bâtiment, assureurs, etc.*), il faut consulter des professionnels et utiliser des entreprises qualifiées :
 - les églises sont des lieux d'usage public
 - les églises sont des lieux ayant des caractéristiques historiques et architecturales.
 - ❑ Par le poids que représentent les coûts d'énergie pour le chauffage des immeubles.
 - ❑ Par une tendance continue de diminution des ressources humaines et des donateurs

Portrait des fabriques (*suite*)

- Cette précarité conduit des fabriques dans une impasse financière
 - Situation budgétaire fragile, voire difficile.
 - Déficit annuel chronique.
 - Difficultés à maintenir et à développer des programmes et services pastoraux.
 - Incapacité de faire face aux imprévus et d'investir dans leur parc immobilier.

Portrait des fabriques (*suite*)

En résumé, en 2016

Budget annuel de moins de 50 000 \$	Budget annuel de de 50 001 \$ à 100 000 \$	Budget annuel de de 100 001 \$ à 450 000 \$
7	4	7

Ont une réserve	PAS de réserve	Ont eu un surplus en 2015	Ont eu en déficit en 2015
16 De 10 000 \$ à 480 000 \$	2	4	11 Sans travaux 3 Avec travaux

Portrait du parc immobilier

4

Les églises et les presbytères:

- Actif immobilier, propriété, investissements
- Cotation du Conseil du patrimoine religieux et du MCC
- Classement en vertu de la Loi sur les biens culturels



Portrait du parc immobilier

L'actif immobilier et mobilier

- Les terrains et les presbytères ont servi ou serviront de réserve financière
- Les églises, quoiqu'ayant une évaluation financière pour fins de fiscalité municipale et d'assurances n'ont dans les faits souvent qu'une valeur nominale (1\$)
- Les cimetières : lieux sacrés, sont hors commerce
- Objets du culte, œuvres d'art, biens protégés comme historiques, etc. sont imprescriptibles (hors commerce)

Portrait du parc immobilier(*suite*)

Propriété

- L'actif immobilier (bâtiments) appartenant aux fabriques au 4 mai 2016 :
 - 17 églises paroissiales catholiques
 - 2 églises sont ou seront la propriété d'une municipalité avec maintien du culte: (*Petite-Rivière-Saint-François en 2014 et Clermont en 2016*)
 - L'ancienne église de Saint-Raphaël (*Cap-à-l'Aigle*) est propriété privée depuis 2005
 - 7 presbytères
 - 13 presbytères vendus entre 1993 et 2012
- Chapelles: *Sacré-Cœur à Saint-Aimé-des-Lacs,*
- *Église de Murray Bay à la Malbaie (anglican)*
- *Chapelle La galette (Lac Pikauba)*

Portrait du parc immobilier paroissial

Cotation du Conseil du patrimoine religieux et statut juridique de la Loi sur les biens culturels

Les églises propriété des fabriques	COTE A	COTE B	COTE C	COTE D	COTE E	LBC Statut juridique MCC	LBC Statut de citation par municipalité
17	0	1 & Murry Bay	3	7	3	2	0

Seul, un total de 4 églises (et l'église Murry Bay) et la chapelle conventuelle des PFM) (A-B-C) sur les 17, peuvent espérer recevoir de l'aide du programme de soutien géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec

(94 sur 233, pour tout le diocèse)

Portrait du parc immobilier paroissial

Loi sur les biens culturels du Québec

Statut accordé par le gouvernement		Site du patrimoine & citation par la municipalité des églises
11 Objets mobiliers artistiques classés	Saint-Louis (Île aux Coudres)	
Classée, immeuble patrimonial	Saint-Agnès	
	Les autre église de la région sont inventoriées	

Portrait du parc immobilier (*suite*)

De 2011 à 2015, les investissements sur les églises

- Charlevoix-Est:

Octrois	304 000 \$
Travaux majeurs	642 000 \$

- Charlevoix-Ouest

Octrois	202 000 \$
Travaux majeurs	611 000 \$

Portrait du parc immobilier(*suite*)

Constats

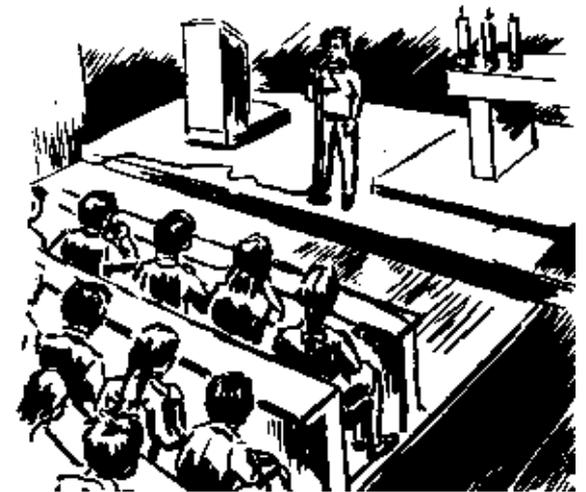
- Les fabriques n'ont plus la capacité d'investir pour des travaux majeurs et même, dans certains cas, pour l'entretien annuel.
- Sous-utilisation des églises

Démarche à réaliser

- Plan directeur immobilier à venir entre 2 et 5 ans:
 - Analyse de l'usage et des capacités financières
 - Détermination des priorités d'usage et d'investissements avec échéancier sur 10 ans
 - Choix des églises à conserver, à partager, à déclarer excédentaire

5

Partenariat entre les fabriques et municipalités



Le partenariat est le mot clef dans la recherche de solution.

Dispositions:

1. *Orientation diocésaine claire qui favorise le partenariat.*
2. *Invitation constante adressée aux fabriques à dialoguer avec les municipalités et les divers partenaires dans les milieux pour trouver des solutions.*
3. *Viser une reconnaissance et un respect mutuel.*
4. *Conseiller et partager les expériences et solutions adoptées dans le diocèse.*
5. *Soutenir les fabriques qui sont en démarche de partenariat.*

Le partenariat

- Le partenariat entre les fabriques et les municipalités existe dans Charlevoix
 - Un presbytère: *Saint-Siméon*
 - De nombreux exemples de collaboration pour l'entretien des terrains, l'aménagement paysager, etc.
 - Citation LPC :
 - Site du patrimoine:
 - Projet église « multi-usages » à Petite Rivière
 - Projet église « bibliothèque » à Clermont

Partenariat avec le monde municipal avec transfert de propriété d'une église

- Depuis 1997, 11 ententes de partenariat entre des municipalités et des fabriques ont été conclues.
- La municipalité est propriétaire de l'église avec maintien du culte catholique
 - Prise en charge de l'entretien et de la sauvegarde.
 - Des travaux sont effectués pour permettre un usage multifonctionnel ou autre de l'église.
 - Un protocole d'entente établit les conditions d'utilisation assurant pour la communauté chrétienne, l'usage pour le culte et les activités pastorales de la paroisse.

- 1997, église Sainte-Françoise-Romaine
(note: détruite dans un incendie avril 2012)
- 2001, église Sainte-Brigitte-de-Laval
- 2002, église Saint-Philéas (Villeroy), (usage multifonctionnel)
- 2009, église Saint-Gabriel (La Durantaye), (usage multifonctionnel)
- 2011, église Saint-Ferréol (Saint-Ferréol-des-Neiges)
- 2014, église Sainte-Sophie, (usage multifonctionnel)
- 2014, église Saint-François-Xavier à Petite-Rivière-Saint-François
- 2014, église Saint-Octave à Dosquet, (bibliothèque et lieu de culte paroissial)
- 2015, église Saint-Janvier à Joly
- 2015, église Saint-François-de-Sales à Neuville, (bibliothèque et lieu de culte paroissial)
- 2016, église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques à Saint-Vallier
- À venir en 2016: Clermont
- *En réflexion: Sainte-Sabine, St-Benjamin, Saint Narcisse*

Se mettre en *état de dialogue...*

Des rencontres d'échange:

Chercher des pistes de solutions pour

- les coûts d'énergie, des solutions pour le chauffage (ex.: géothermie)
- L'aide pour un programme d'entretien et les carnets de santé

Réfléchir sur l'usage et la propriété des églises dans l'avenir.

Participer et contribuer aux démarches de Plan directeur immobilier à venir

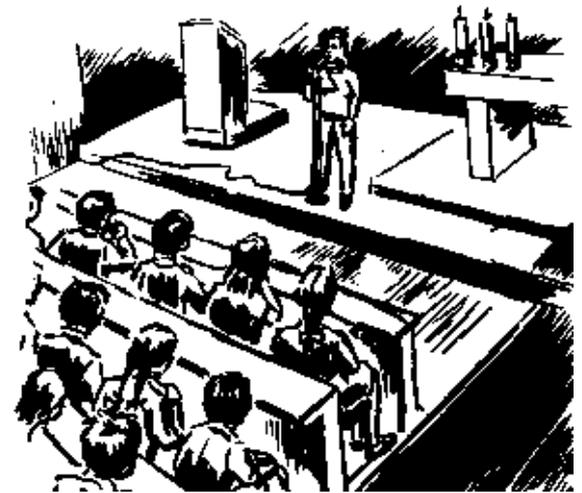
Se mettre en *état de dialogue...*

Des mécanismes de concertation.

*Une stratégie de sensibilisation et
valorisation du patrimoine
religieux auprès de la population*

6

Conclusion



Conclusion

- Les communautés chrétiennes paroissiales contribuent activement à la vie des milieux
 - Vie spirituelle et culturelle
 - Transmission et pratique de valeurs de solidarité et de partage
- Cependant, les paroisses ont des ressources limitées et se doivent, comme toute organisation responsable de faire des choix centrés sur l'essentiel de leur mission.
- Travailler ensemble